

COMMENT BÉNÉFICIER D'UN COUPON GÉNÉRATION 2024 ?

MODE D'EMPLOI



PRÉREQUIS

LABÉLISATION GÉNÉRATION 2024



Mon école est labélisée
Génération 2024, je peux bénéficier
d'un Coupon Génération 2024.



Mon école n'est pas encore labélisée
Génération 2024, je construis un projet
pour mon école et dépose une demande
de labélisation Génération 2024.
Je m'appuie sur le cahier des charges
du label Génération 2024.

ÉTAPE 1

J'IDENTIFIE LE CLUB PARTENAIRE



Je connais le club sportif que je souhaite faire intervenir* dans mon école et qui proposera une découverte d'un sport et/ou para sport. J'informe le délégué USEP ou UGSEL du club retenu.

** L'intervention doit être dispensée par un éducateur sportif diplômé.*



Je ne connais pas de club sportif spécifique, je m'appuie sur les délégués USEP ou UGSEL pour identifier un club en mesure de proposer une intervention dans mon école.



ÉTAPE 2

DEMANDE D'UN COUPON GÉNÉRATION 2024



Je me connecte sur la plateforme « Démarches simplifiées » pour solliciter un Coupon Génération 2024 et renseigne les informations sur :

- 1 mon école,
- 2 le club partenaire,
- 3 le projet commun réalisé.

ÉTAPE 3

VALIDATION DE LA DEMANDE



Dépôt de la demande.



Etude du dossier par un IEN référent.

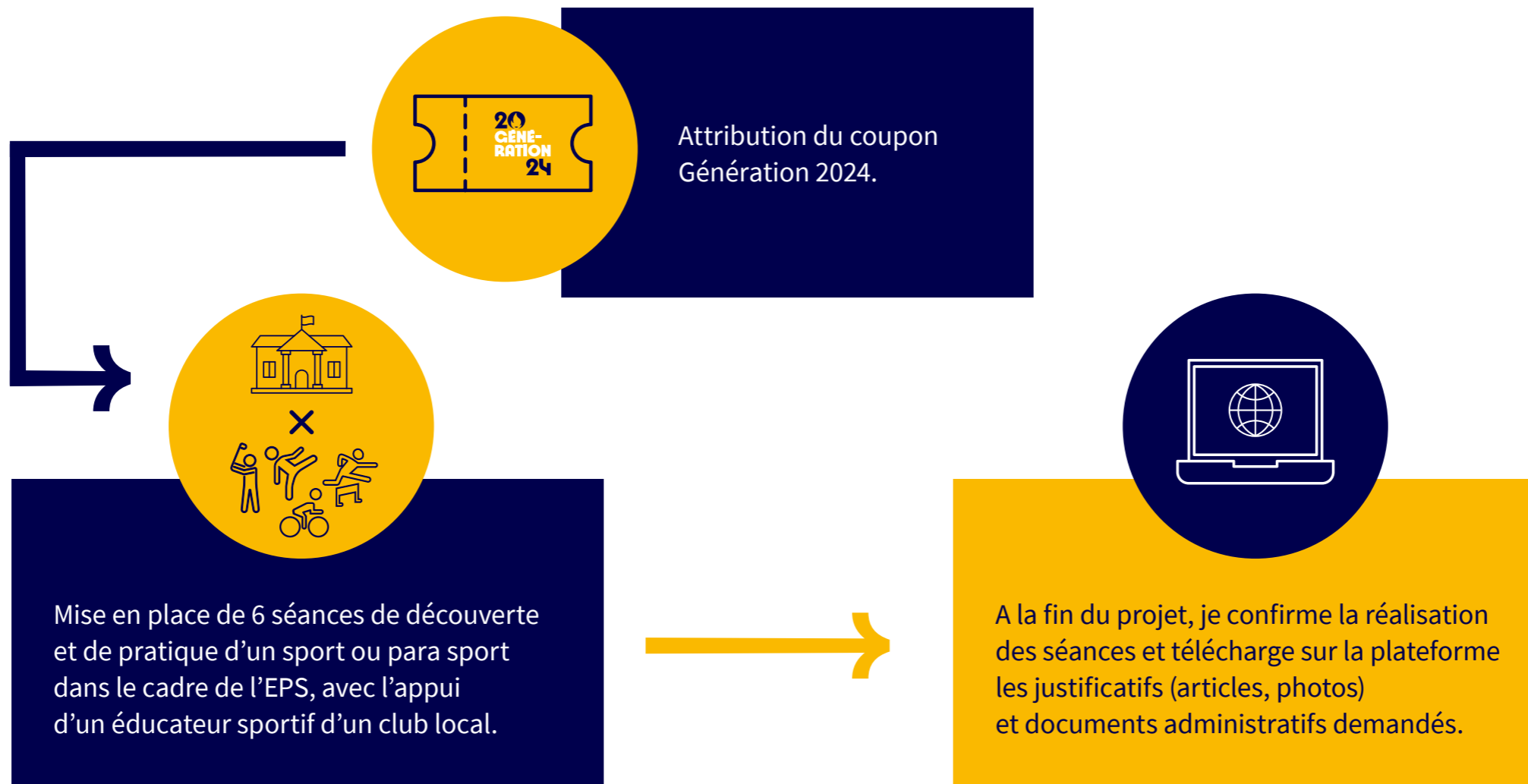
Vérification de la demande en lien avec le cahier des charges du Label Génération 2024 et le projet d'école.



Validation de la demande et attribution d'un coupon Génération 2024 à l'école.

ÉTAPE 4

RÉALISATION DU PROJET



ÉTAPE 5

PAIEMENT



Dès validation de l'intervention,
le club sportif reçoit le paiement* par l'intermédiaire
de l'USEP ou l'UGSEL.

**Via les directions nationales, régionales et/ou comités départementaux.*



